

AIDE-MÉMOIRE TRAVAIL PRATIQUE

Il existe deux types de travaux pratiques sur la plateforme de formation FPH (hors manifestations par un prestataire de formation) :

	Travail pratique du recueil	Travail pratique individuel
En quoi cela consiste ?	Sur la plateforme de formation FPH (cf. guide de la formation) vous trouverez une liste de travaux pratiques proposés par la FPH Officine classés par rôle et par thème.	En concertation avec votre formateur/-trice, vous avez la possibilité de décider d'effectuer un travail que vous déterminez selon vos intérêts et les possibilités qui se trouvent à votre portée.
Comment exécuter le travail ?	Dans la liste des travaux proposés dans le recueil, vous pouvez choisir ce qui vous convient selon les critères de recherche pour sélectionner le travail que vous désirez effectuer. Vous prenez note du descriptif et des critères (le recueil est également disponible sur le site fphch.org en version PDF). Vous effectuez le travail pratique et rédigez un rapport, toujours en concertation avec votre formateur/-trice. Une fois le travail effectué, vous soumettez votre travail sur la plateforme de formation FPH en le sélectionnant dans le recueil et en envoyant l'évaluation à votre formateur/-trice (téléchargement d'au moins un document obligatoire). La formatrice ou le formateur reçoit alors votre travail pratique et vous le renvoie après évaluation.	Vous pouvez soumettre votre idée de travail pratique individuel sur la plateforme de formation FPH. Après la libération par votre formateur/-trice, elle sera envoyée pour être libérée par la FPH Officine. Pour la procédure à effectuer sur la plateforme, vous pouvez vous référer au guide de la formation postgrade. ATTENTION : cette étape doit être faite avant l'exécution du travail. Une fois le travail pratique libéré par votre formateur/-trice et accepté par la FPH Officine, vous pourrez commencer l'exécution du travail. Lorsque le travail est terminé, retournez dans la rubrique travail pratique individuel sur la plateforme de formation FPH et soumettez les documents qui doivent être évalués par votre formateur/-trice.
Détermination critères, descriptif, rôle/thème et points ?	Les critères et le descriptif sont déterminés et non modifiables. Si vous souhaitez changer certains points, vous devez créer un nouveau travail. Veuillez alors faire une demande pour un travail pratique individuel.	Le descriptif et les critères d'évaluation sont libres mais doivent être précis et correspondre au travail que vous souhaitez effectuer. Vous devez également déterminer à quel rôle et quel thème de la formation postgrade votre travail se rapporte ainsi que la durée estimée (et donc le nombre de points FPH que vous obtiendrez). Lorsque votre demande est validée par la FPH Officine, ces paramètres ne peuvent plus être modifiés.

Quand mes points sont-ils crédités sur mon dossier de formation postgrade ?	Lorsque le travail est validé par votre formateur/-trice.	Lorsque le travail est validé par votre formateur/-trice. Attention à ne pas confondre la validation de reconnaissance de votre travail pratique individuel (par votre formateur/-trice et la FPH Officine) et son évaluation après l'avoir effectué (par votre formateur/-trice)
Cela est-il payant ?	NON	Non <i>(SAUF si vous décidez de ne pas mettre votre travail à la disposition de la FPH Officine pour l'élaboration de nouveaux travaux pratiques. Dans ce cas, la demande est payante selon le règlement des tarifs de la formation postgrade et continue)</i>
Est-ce que mon travail peut être pris en compte dans le contrôle qualité des travaux pratiques de la FPH Officine ?	OUI	OUI

IMPORTANT :

Lorsque vous désirez effectuer un travail pratique individuel, vérifiez d'abord s'il n'existe pas déjà un travail du recueil qui vous conviendrait et qui répondrait à vos besoins de formation.

Cela vous permettra de ne pas devoir créer des critères et un descriptif de travail et vous permet d'effectuer tout de suite le travail pratique sans devoir attendre sa reconnaissance par la FPH Officine, qui peut prendre un certain temps. En choisissant un travail du recueil vous gagner du temps.